

- [Le Pass Permanent Scolaire](#)
- [Le Pass XL permanent](#)
- [Le Pass Annuel Scolaire](#)
- [Le Pass XL annuel](#)
- [Le Pass XL 30 jours](#)
- [Le Pass XL 7 jours](#)
-

Abonnements : Pass Permanent - Pour tous



39
€/mois

Tarifs en vigueur au 1er août 2018

Salarié : 19,50 €/mois (Prime transport déduite)

Titre valable sur la **zone BLEUE**, voir le [plan des zones et services](#).

Le pass permanent est un abonnement réglé par prélèvement mensuel et conclu pour une durée minimale de 12 mois.

Les avantages

GAGNEZ DU TEMPS

Pas de file d'attente

Vous faites les démarches d'inscription une seule fois

Vous n'avez plus besoin de le recharger chaque année

ECONOMISEZ

Il n'y a pas de frais de dossier associés

C'est le tarif le plus avantageux

PROFITEZ DE TOUS SES AVANTAGES

- Déplacements illimités sur l'ensemble du réseau RTM Bus / Métro/ Tramway

- Déplacements illimités sur l'ensemble du [réseau TER dans Marseille et la ligne TER Marseille / Septèmes](#)

- Déplacements illimités sur le [réseau Transmétropole](#)

- Accès aux [Parkings Relais RTM](#)

- Produit éligible à la [Prime Transport](#) pour les salariés
- Libre accès aux [navettes maritimes](#) et [ferry boat](#)
- L'abonnement [Le Vélo](#) au tarif préférentiel de 1[€] seulement

Comment souscrire ?

Ce produit se charge exclusivement sur une carte de transport. Deux possibilités s'offrent à vous pour la souscription :

- Demande d'adhésion en ligne :

Faites votre demande d'adhésion [en ligne](#).

Pour toute demande de création de carte vous devez vous rendre dans un Espace Service Client avec une photo d'identité couleur ainsi qu'une pièce d'identité.

- Demande d'adhésion par courrier ou en point d'accueil :

Les étapes à suivre pour composer votre dossier sont les suivantes :

1- Imprimer et remplir le [formulaire Pass Permanent](#)

2- Joindre les pièces demandées

Pour le payeur :

- RIB ou RIP ou RICE
- photocopie de la pièce d'identité recto-verso (CNI, passeport ou carte de séjour (récépissé non valable) en cours de validité)
- personne morale : un extrait Kbis

Pour le titulaire du Pass permanent

- numéro de carte de transport (si existant) ou photocopie de la pièce d'identité recto-verso (CNI, passeport ou carte de séjour (récépissé non valable) en cours de validité)

3- Déposer le dossier dans un [point d'accueil RTM](#)

OU

l'envoyer à :

RTM - Direction Marketing et Commerciale - ADM
IMMEUBLE LE CALYPSO CS 70479
13217 Marseille Cedex 02

4- Dès retour de l'acceptation du dossier, le titulaire de l'abonnement doit présenter [sa carte de transport](#) dans un point d'accueil afin de l'activer.

Comment récupérer l'Attestation d'abonnement ?

Vous pouvez obtenir un justificatif d'achat sur ce site, rubrique [Attestation d'abonnement](#).

Résiliation

Votre pass XL permanent peut être résilié, mais sous certaines conditions.
[Consultez les conditions de résiliation.](#)

- [Abonnement précédent](#) |
- [Tous les abonnements](#) |
- [Retour accueil](#)